

# Les nouvelles Bouloc

## Sommaire



Dossier  
Rentrée

- **Dossier**  
Les nouveautés de la rentrée ..... 2/3
- **Personnel**  
Un nouveau Policier Municipal ..... 6
- **Vie locale**  
Un marché le dimanche matin ..... 9

"A partir du 5 octobre, tous les dimanches, un grand marché de plein vent vous attend sur la place du village" (p.9)



- **Commémoration**  
Un nouveau Monument aux Morts ..... 10
- **Vie associative**  
Un forum toujours plébiscité ..... 12



Rejoignez la page  
Facebook de Bouloc

La Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à la Mairie ou par mail :

[communication@mairie-bouloc.fr](mailto:communication@mairie-bouloc.fr)

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)

### Madame, Monsieur, Chers enfants

**V**oici l'heure de la rentrée qui a sonné ! L'été est passé souvent trop vite... A côté du cortège de souvenirs de vacances, place aux nouvelles résolutions auxquelles la municipalité apporte sa contribution.

Petits et grands reprennent le chemin de l'école et celui du travail avec enthousiasme. L'équipe municipale est déterminée à réussir l'accueil des enfants dans leur parcours scolaire et alléger les charges des parents durant cet espace de vie.

La qualité de l'accueil des vos enfants dans nos deux établissements scolaires et dans les structures d'accueil périscolaire guident les nouveautés de la rentrée 2014. Dès le mois de mars dernier, nous avons méthodiquement écouté les différents intervenants du monde scolaire et périscolaire pour aboutir à une nouvelle organisation de la journée de vos enfants.

Dans les réorganisations proposées un seul objectif, l'épanouissement, le bien être de vos enfants tout au long de leur journée. Mettre l'enfant au cœur de nos réflexions, et de nos actions, en associant tous les acteurs de la vie Boulocaïne. Par exemple, pour la mise en place des TAP, plusieurs associations ont répondu favorablement pour participer à ces activités. Je tiens à les en remercier.

Dans le cadre de ce partenariat, c'est le PEDT, le projet éducatif de territoire, qui prend toute sa place et son sens. Mais là encore c'est un chantier pédagogique et éducatif à reprendre dans les mois à venir avec une nouvelle direction à la tête du service enfance.

Je tiens à remercier les associations de parents d'élèves, les équipes d'enseignants et d'animateurs, les personnels municipaux du service des écoles pour la qualité de leur travail et de leurs observations apportées à une meilleure compréhension de l'accueil des enfants lors de leurs journées de vie dans nos espaces communaux. L'équipe municipale se tiendra à leur écoute pour prolonger et affiner ce partenariat.

Je souhaiterais pour finir aborder un point qui me tient tout particulièrement à cœur, l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires.

En effet sur le temps scolaire, l'aide d'une Assistante de Vie Scolaire est proposée aux enfants. Les enfants peuvent ainsi être inclus dans la vie scolaire. Mais un enfant en situation de handicap ne s'arrête pas au statut d'élève, l'intégration d'un enfant passe aussi par les temps de loisirs et de partage que sont la cantine, l'ALAE, les sorties scolaires et l'ALSH. Pour tenter de répondre aux préoccupations de ces familles, pour que les liens se tissent naturellement, nous avons rédigé une charte d'accueil de l'enfant en situation de handicap. Selon un partenariat harmonisé avec les parents, l'enfant et les intervenants professionnels, nous apporterons la présence physique d'un agent municipal dédié à aider un enfant porteur de handicap durant les périodes périscolaires qu'il est en mesure de suivre.

### Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

Une autre rentrée vous attend, celle de la pratique d'une activité. Il y a quelques semaines, vous avez pu découvrir sur « Bouloc, Vie associative », distribué dans vos boîtes aux lettres, la variété et la richesse des offres de détente pendant votre temps de loisir. Alors après la rentrée studieuse pourquoi ne pas aller vous détendre...

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Bien cordialement

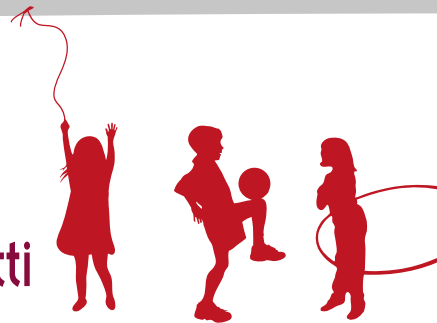
**Ghislaine CABESSUT**

Maire de Bouloc

Conseillère Générale du Canton de Fronton



## Interview de Nathalie Boitier-Perletti



Maire-adjoint en charge des affaires scolaires, Nathalie Boitier-Perletti a répondu aux questions de « Bouloc les Nouvelles ». L'occasion de faire le point sur son rôle, sur les principales actions entamées et... sur la rentrée !



### **Nathalie, tout d'abord, pouvez-vous en quelques mots nous expliquer votre rôle dans l'équipe Municipale ?**

Au sein de notre équipe municipale je suis adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires. Je m'occupe donc de tout ce qui concerne les écoles et des accueils qui y sont associés (les Accueils de Loisirs Associés à l'École), ainsi que de l'accompagnement à la scolarité dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Pour m'aider dans cette tâche, Cécilia Bru, conseillère municipale est à mes côtés, et nous travaillons en étroite collaboration avec Christelle Brandalac, adjointe à l'enfance, au Projet Educatif De Territoire ainsi qu'aux échanges intergénérationnels. Les employés municipaux me sont d'une aide précieuse car leurs compétences et leurs connaissances de terrain sont excellentes: Françoise Ramon s'occupe de tout ce qui concerne la cantine et les transports scolaires, Emmanuelle Fleury gère les emplois du temps de tout le personnel, et Chantal Laffont, notre Directrice Générale des Services, sait répondre à toutes mes questions!

### **Depuis que vous êtes élue, comment appréhendez-vous votre mission ?**

Je souhaite travailler en partenariat avec les différents acteurs de la vie de l'enfant : les parents d'élèves, les enseignants, les responsables du centre de loisirs et de la cantine. Tous ensemble nous formons une équipe éducative autour de l'enfant. C'est pourquoi nous souhaitons favoriser les échanges entre les familles et les professionnels, permettre un service ouvert et accessible à tous, où chacun a sa place.

### **Qu'en est-il des nouveaux rythmes scolaires sur Bouloc ?**

Nous faisons partie des communes ayant choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée dernière.



À l'école maternelle, l'emploi du temps à la rentrée 2013 a très vite été adopté. La mise en place des TAP est un succès et il n'y aura pas de changement cette année.

À l'école élémentaire, cette année expérimentale nous a permis d'entamer une réflexion sur le rythme de vie des enfants et c'est d'un commun accord avec les partenaires éducatifs que nous nous sommes orientés vers un nouvel emploi du temps, avec une amplitude du temps scolaire quotidien diminué.

### Quels sont les nouveautés de la rentrée 2014 ?

Les enfants de maternelle fréquentant dès le matin l'A.L.A.E. seront directement accueillis dans des locaux spécifiques à la maternelle afin d'éviter les divers changements vestimentaires et de lieu que les enfants subissaient jusqu'alors. Des locaux ont été aménagés pour offrir le meilleur confort à nos plus jeunes écoliers.

Pour les plus grands de l'école élémentaire, deux nouvelles classes attendent leurs élèves et enseignants. Les deux anciens préfabriqués sont remplacés par des classes modulaires claires et répondant aux normes thermiques et acoustiques actuelles. Nous avons souhaité aller plus loin en ajoutant un atelier et des sanitaires.

L'autre nouveauté de la rentrée est le changement d'horaire à l'école élémentaire. La fin des cours sera à 15 h 45. Au-delà, les enfants pourront soit rentrer chez eux, soit participer aux Activités Pédagogiques Complémentaires si cela est convenu avec l'enseignant, ou encore être pris en charge par les animatrices et animateurs de l'ALAE jusqu'à leur départ.

Au sein de l'ALAE, il est prévu des ateliers sur inscriptions. Les enfants pourront s'ils le désirent participer deux fois par semaine à ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP), qui ne commenceront qu'à 16 h 00 pour permettre aux enfants de décompresser 15 minutes avant leur activité, et qui se termineront à 17 h 00. Les TAP ont pour objectif d'inscrire l'enfant dans des projets collectifs, de se découvrir des centres d'intérêts, de développer leurs habiletés sociales. Et avec les associations qui répondent à nos sollicitations, d'éveiller leur curiosité à travers des activités nouvelles.

### De nouveaux locaux pour l'école élémentaire

C'est l'un des principaux investissements pour l'année 2014 et il concerne l'école élémentaire. Afin d'accueillir l'installation d'une nouvelle classe mais aussi du fait de la nécessité de remplacer les anciens préfabriqués présents depuis plus d'une trentaine d'années, la Municipalité a fait l'acquisition de nouvelles constructions modulaires auprès de la société Algéco pour un montant de 200 000 euros. Ces espaces permettront d'accueillir deux classes mais aussi des sanitaires et une pièce atelier. Après la démolition encadrée des précédents préfabriqués, devenus inadaptés, ce sont des constructions modernes et répondant à toutes les normes de qualité (normes RT 2012 isolation thermique, acoustique, etc.) que les enfants ont découvert le jour de la rentrée. Cette nouvelle action confirme aussi la volonté de pérenniser le fait qu'à Bouloc les efforts consentis pour les écoles restent une priorité.



Le conseil municipal a souhaité que ce temps reste un temps ludique de découverte et sans frais supplémentaire pour les familles.

### Quels vont être vos axes de travail cette année?

Il y a des projets qui nous tiennent particulièrement à cœur :

- Les projets relatifs à l'apprentissage de la communication non violente.
- L'organisation d'assemblées d'enfants pour leur apprendre à s'exprimer et à s'écouter, à décider ensemble, à résoudre les conflits, dans un esprit d'entraide et de coopération.
- L'accompagnement à la scolarité, le CLAS, pour développer chez les enfants une meilleure relation aux savoirs.
- L'accessibilité aux activités périscolaires et de loisirs aux enfants en situation de handicap, avec la création d'un poste d'Assistante de Vie de Loisirs, opérationnel dès la rentrée.
- La rencontre régulière des parents et des professionnels.



## Une nouvelle équipe au centre de loisirs

**H**asna Felloula est désormais la Coordinatrice Enfance-Jeunesse en charge du Projet Educatif de Territoire. A ses côtés, l'association Loisirs Education Citoyenneté (LEC) Grand Sud qui coordonne et dirige l'équipe d'animation municipale sera composée de Marc Vigouroux (Directeur de l'ALAE et de l'ALSH élémentaire), d'Yvette Ferrara (Directrice de l'ALAE et de l'ALSH maternelle), de Lauriane Peschiutta (Directrice Adjointe ALAE élémentaire) et d'Anne Philippe (Adjointe en charge de l'administratif).



## Le centre de loisirs version camping !

**C**et été, le centre de loisirs avait des allures de camping... En effet, pour le plus grand bonheur des enfants, les animatrices ont eu l'excellente idée d'aménager avec eux un camping au beau milieu du village ! Deux semaines de "vraies vacances" pour nos petits Boulocains, qui ont passé leur journée au rythme des concours de pétanques, de glissades sur l'eau, de danses sur les rythmes de l'été et autres défilés de mini-miss et mini-boys. L'événement s'est clôturé avec un excellent dîner préparé par leurs soins avec des invités de choix : leurs parents !

## Le C.A.J. en République-Tchèque

**D**u 18 au 24 juillet, une douzaine de jeunes Boulocains âgés de 14 à 16 ans ont découvert la République-Tchèque ! Après deux jours à Prague, c'est à Blansko, ville jumelée avec Bouloc, que les jeunes du C.A.J. (Centre Animation Jeunesse) ont posé leurs valises pour quatre jours. Accueillis « comme des rois » aux dires de leur Directeur, Nicolas Fayol, les jeunes du C.A.J. n'oublieront pas de sitôt ce voyage pour lequel ils s'étaient mobilisés de longue date pour récolter des fonds afin de faire baisser le coût du séjour (vente d'objets, organisation d'un loto, etc.). Quand on demande aux jeunes ce qui les a le plus marqué, il semble que la ville de Prague soit un vrai coup de cœur pour tous ! La cohésion du groupe de jeunes Boulocains présents en République-Tchèque mais aussi l'investissement global sur le projet est donc aussi à retenir. Les visites intéressantes, l'accueil chaleureux mais aussi la nourriture quelque peu différente de leurs habitudes et le manque de communication téléphonique ou

Internet avec la France fut aussi noté par notre jeune génération. De son côté, le Directeur du C.A.J. a aussi profité de ce séjour pour avancer dans la concrétisation d'échanges européens avec les villes de Blansko (République-Tchèque) et de Scandiano (Italie).



## Maison des Jeunes Intercommunale : travaux en cours !

**A**lors qu'une nouvelle édition de la « Fête de la Paille » s'est déroulée fin août, le chantier en éco-construction de la Maison des Jeunes Intercommunale bat son plein au complexe sportif...

La construction de la Maison des Jeunes Intercommunale a débuté au mois de juin pour des travaux qui devraient s'étendre jusqu'à la fin de l'année. Ce chantier exceptionnel commandé par la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) est un projet référence, suivi par le Réseau Français de Construction en Paille (RFCP), représentatif de l'architecture utilisant des matériaux bio-sourcés (bois-paille-terre). Depuis le début du projet, les jeunes de la CCF ont été partie prenante. Le succès de la fête de la paille de l'année dernière et le ramassage qui s'était déroulé quelques mois plus tôt ont laissé la place à des ateliers durant lesquels les jeunes se sont impliqués, aux côtés de l'architecte Didier Hilar, spécialiste en éco-construction. Jusqu'à la fin du chantier, ce sont 12 métiers différents qui vont se succé-

der. Autant de savoir-faire spécifiques dont les jeunes vont pouvoir découvrir la qualité à l'occasion de visites et participations durant les temps de vacances scolaires. Actuellement, l'assise du socle de la structure s'achève et la plateforme va bientôt accueillir la construction en bois-paille. Les jeunes du CAJ ont également visité un chantier éco-citoyen du côté de Verfeil où 5 maisons sont en cours de réalisation.



## 9<sup>e</sup> modification du PLU

Le conseil municipal de Bouloc a approuvé un Plan Local d'Urbanisme le 17 mai 2005 pour :

- fixer les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de Bouloc,
- définir les orientations d'aménagement relatives à certains quartiers ou secteurs,
- délimiter les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixer les règles générales.

Pour adapter ce document d'urbanisme à de nouvelles dispositions légales ou pour corriger des erreurs techniques, les différents conseils municipaux ont délibéré pour modifier certains articles des règles du PLU.

La commune de Bouloc va engager la 9<sup>e</sup> modification du PLU.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a supprimé la possibilité de fixer une surface minimale de terrain constructible à l'article 5 du règlement et un coefficient d'occupation des sols (COS) à l'article 14.

Ces deux règles présentes dans le PLU de Bouloc permettaient de gérer la densité des zones pavillonnaires, notamment en assainissement non collectif. Avec leur suppression la commune risque d'avoir à gérer des projets comportant un nombre de logements important dans des secteurs non adaptés à recevoir ce type d'urbanisation.

En particulier, ces projets pourraient entraîner des problèmes de capacité des réseaux (eau, électricité, assainissement collectif et individuel) et de voirie.

La modification consistera à renseigner l'article 9 du règlement, concernant l'emprise au sol. Les leviers : l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives et à l'emprise publique, la hauteur de la construction, la part des espaces non imperméabilisables dont les espaces verts, etc. pour les zones UB, 2U, 2UC et 1AU afin de retrouver, à peu près, les droits à construire que permettaient les COS de ces zones et les surfaces minimales sur les zones UB, 2U et 2UC. La fixation de l'emprise au sol devra permettre de maintenir des possibilités d'extension pour les constructions existantes.

La commune de Bouloc confie à un prestataire de services, après mise en concurrence, la modification de son PLU qui se déroulera en 2 parties :

- 1<sup>re</sup> partie: établissement et notification du projet de modification.
- 2<sup>e</sup> partie : consultation des Boulocains dans le cadre de l'enquête publique..



La mise en application de la 9<sup>e</sup> modification du PLU interviendra après approbation du conseil municipal et du contrôle de légalité, au cours du premier trimestre 2015.

Les propriétaires concernés par ces modifications sont vivement invités à participer aux travaux de la Commission Urbanisme en appelant le 05 62 79 94 94.

La commune de Bouloc prépare pour 2015 la révision générale du PLU. Cette révision permettra de mettre le PLU en compatibilité avec les préconisations du SCOT du nord toulousain et de prendre en compte les lois Grenelle II et ALUR.

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**ENE** : Engagement National pour l'Environnement dite Grenelle II du 12 juillet 2010

**ALUR** : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**COS** : Coefficient d'Occupation des Sols

## Brève

### Rappel chiens dangereux

La Police Municipale invite les propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>nd</sup> catégories, les chiens dits « dangereux », à se rapprocher de leur service pour vérifier qu'ils sont bien déclarés. Pour rappel, la déclaration est obligatoire auprès du Maire pour les détenteurs de ces chiens, ainsi que la présentation annuelle d'une vaccination antirabique à jour et l'attestation d'assurance du chien.

**Renseignements au 05 62 10 73 45.**

## Brève

### Sécheresse

La commune de Bouloc n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2013 (arrêté interministériel du 17/06/2014 publié au Journal Officiel le 21/06/2014).

## Préférez les bornes relais aux incivilités !



Ces dernières semaines, trop de vêtements et autres déchets sont encore déposés au pied des containers de recyclage. Concernant les vêtements, nous vous rappelons que vous pouvez les déposer dans les bornes « le relais » présentes notamment sur le parking de l'école élémentaire, sur le parking

du complexe sportif ou encore celui de Gamm Vert. Les articles que vous déposez dans ces bennes sont ensuite distribués à des personnes dans le besoin ou valorisés par le recyclage. 16 conteneurs de récupération de chaussures et textiles sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais (C.C.F.). Ainsi, plus de 70 tonnes de textile ont été déposées par les habitants de la C.C.F. en 2013.



## Conseil Municipal du 30 juin

**Affaires Générales** - Vote d'une délibération concernant le refus de transfert automatique du P.L.U. à la Communauté de Communes du Frontonnais. Les élus souhaitent que l'aménagement du territoire de la commune reste décidé à l'échelle communale. Le Maire, Ghislaine Cabessut, précise cependant que certaines études pourront être mutualisées. Il n'y aura pas non plus le transfert de pouvoirs de Police du Maire au Président de la Communauté de Communes.

**Finances** - Proposition de modification des tarifs des repas de la cantine scolaire. Une délibération a été prise pour une augmentation graduée qui tient compte du quotient familial. Les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École ont également été révisés.

**Sport, Culture, Loisirs et Communication** - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Bouge Bouloc pour l'organisation de son Festival Musical. Résiliation de la convention entre le Comité de Jumelage et les communes de Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc, Vacquiers relative au jumelage avec la commune de Blansko en République-Tchèque. Cette délibération a été prise à la demande du Comité de

Jumelage, qui devrait être dissout et pourrait être remplacé par une association boulocaïne indépendante des communes jumelées.

**Personnel Communal** - Transformation d'un poste d'adjoint technique en un poste d'A.T.S.E.M. Deux postes d'adjoint d'animation à temps non complet sont créés pour des agents non titulaires jusqu'ici. Enfin, la durée de travail de 2 postes d'adjoints techniques est augmentée, les heures correspondantes étant retirées sur des postes d'agents non titulaires. L'ensemble de ces décisions n'a donc pas d'incidence sur le nombre d'heures de travail global du Service des Écoles.

**Sécurité, Patrimoine et Voirie** - Délibération pour les travaux de reprise de l'enrochement du Ruisseau de Saint-Jean par le S.I.A.H. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) du P.A.R. de Villemur. Ces travaux concerneront deux points du ruisseau pour un coût estimé à 27 000 €.

**Motion** - Une motion a été prise pour alerter le gouvernement sur les baisses sévères des dotations de l'état qui impactent de plus en plus lourdement l'investissement des collectivités.

## Brève

### « La ruche qui dit oui » à Bouloc !



Qu'es aquo ? Il s'agit d'un circuit court de commercialisation. La ruche est un intermédiaire entre producteurs et consommateurs qui leur permet d'accéder à une alimentation locale de qualité (légumes, fruits, volailles, miel, fromages, œuf, etc. La liste n'est pas

exhaustive). Tout se fait par internet. Chaque membre doit créer un compte, il n'a pas d'adhésion à payer et a la liberté de ses choix de produits, tout comme sur les quantités et la fréquence de ses achats.

A « la ruche » de Bouloc, les commandes sont bimensuelles. Le retrait des produits achetés se fait au domicile de la responsable de la ruche en présence des producteurs qui viennent eux-mêmes livrer leurs produits. Pour plus d'informations, contacter Séverine Viacelli (06 86 68 44 47) ou visiter le site internet de « la ruche qui dit oui » : [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)



## Un nouveau Policier Municipal

Un nouveau Policier Municipal a pris ses fonctions depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Antoine Bouchez occupe désormais le poste de Policier Municipal aux côtés de Marie-Laure Jouvin, qui reste Agent de Surveillance de la Voie Publique. Antoine connaît bien la région toulousaine pour y avoir déjà travaillé. Il était précédemment en poste à Nice et aborde sa nouvelle mission « avec motivation » et en souhaitant mettre en oeuvre son rôle de Policier Municipal dans le service public.



## Service social : bienvenue à Coraline

Coraline Bouillon est le nouvel agent en charge du service Social et du Centre Communal d'Action Sociale. Diplômée d'état comme conseillère en économie sociale et familiale, elle succède à Danièle Garraud. Coraline aborde son nouveau poste « avec envie » pour « faire évoluer le CCAS et aider les gens dans leurs problématiques du quotidien ». Bienvenue à elle !

## Conseil communautaire du 23 juin 2014

**Environnement** - La C.C.F. participe à l'initiative solidaire du Relais 81, qui œuvre à la récupération des chaussures et textiles, en accueillant 16 bornes. L'éco organisme Eco-TLC, missionné par l'Etat pour sensibiliser les citoyens au tri des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures, peut reverser aux collectivités territoriales impliquées un soutien de 0.10 € par habitant dans le cadre d'une convention que le Conseil communautaire a approuvé en séance. Les articles déposés dans ces conteneurs sont distribués à des personnes dans le besoin ou valorisés par le recyclage.

La C.C.F. a classé sans suite au motif d'intérêt général le marché de fourniture des bacs de tri sélectif et a relancé la procédure en y incluant un critère environnemental. Le passage au tri sélectif en porte à porte est toujours envisagé.

**Finances** - Le Conseil communautaire a autorisé le Président à contracter l'ouverture d'une ligne de trésorerie. Les crédits procurés par une ligne de trésorerie n'ont pas pour vocation de financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. Ils ne financent que le décalage temporaire dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes, particulièrement aigu durant l'exercice. Comme prévu au budget 2014, le Conseil communautaire a contracté un emprunt de 1 200 000 € pour financer les travaux de voirie. A cet effet, différents organismes ont été consultés. L'offre du Crédit Agricole a été retenue, présentant un taux fixe de 2.91 à échéance constante sur 15 ans.



## Conseil communautaire du 21 juillet 2014

**Voirie** - À Bouloc, le Conseil communautaire a approuvé le dossier de demande de subvention à présenter au Conseil Général dans le cadre d'un programme spécifique soutenant la création de trottoirs. Le projet global, conçu par le Bureau d'études de la C.C.F., vise à permettre un accès sécurisé à la future résidence pour personnes âgées le long de la route de Fronton et à assurer un cheminement piétonnier en direction du centre-ville.

### **Social - Modification des règlements intérieurs**

#### **• Contrat Enfance et Jeunesse**

Afin de pouvoir bénéficier des subventions de la C.A.F., le Contrat Enfance et Jeunesse a été modifié pour tenir compte du développement des nouveaux services de la C.C.F. en janvier 2014 : R.A.M. itinérant, L.A.E.P., 15 places de crèche supplémentaires à BébéBiz Eurocentre.

#### **Social**

#### **Logements d'urgence**

Le règlement intérieur des logements d'urgence a lui aussi été modifié : les tarifs ont été revus à la baisse, les condi-

tions d'accès par niveau de revenu et le suivi des locataires ont été précisés. Pour rappel, la C.C.F. possède 4 logements d'urgence : trois à Fronton, et un à Castelnau d'Estrétefonds.

#### **Social - Portage des repas**

Le règlement intérieur du portage des repas à domicile a été finalisé. Il décrit un service très prisé par les administrés de la C.C.F. S'adressant aux personnes de plus de 65 ans, et / ou isolées, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie invalidante, il propose 7 jours de repas livrés froids 6 jours par semaine par des agents qui entretiennent un lien social précieux à travers le territoire.



## Fondation du patrimoine

La souscription reste ouverte pour restaurer notre Patrimoine

Depuis avril 2013, Bouloc a engagé une convention de restauration du Maître-Autel et du Retable de l'Église avec la Fondation du Patrimoine. Depuis, près de 7000 € ont été récoltés grâce à des dons de particuliers et d'entreprises, sur un montant des travaux estimés à 95 000 €.

Alors que la restauration du Maître Autel est achevée, et que la réfection du Retable débutera en fin d'année, Charles Maréchal, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, et Ghislaine Cabessut, Maire de Bouloc, avaient choisi ce mercredi 16 juillet 2014 pour procéder à la cérémonie de signature de la convention de financement et faire le point sur cette souscription. Pour l'occasion, une quarantaine de personnes, élus, donateurs ou sympathisants, étaient présents dans la salle des mariages. Après avoir remercié son prédécesseur, Christian Faurie, qui avait mis en place cette démarche sous l'impulsion de Daniel Nadalin, qui assure le suivi du dossier, Ghislaine Cabessut a rappelé que « la préservation de notre patrimoine permet de faire vivre notre mémoire, de maintenir les témoignages de notre histoire et d'embellir notre cadre de vie ». C'est aussi une démarche de promotion touristique qu'accompagnent l'Etat, la Région et le Département, car faut-il le rappeler, le Retable est une petite merveille classée Monument Historique depuis 1933. Suite aux premiers dons, la Fondation du Patrimoine s'est engagée à accorder une subvention de 5 000 €. Cet organisme national privé, qui permet de mobiliser le mécénat populaire s'avère indispensable pour réaliser de tels projets. **Les dons sont toujours possibles, et même encouragés, pour participer à la restauration du Retable... Pour rappel, les dons des particuliers sont déductibles d'impôt à 66% et ceux des entreprises à 60%.**



## Brève

### Bouloc va participer pour la 3<sup>e</sup> fois aux Journées du Patrimoine

Samedi 20 septembre, pour sa troisième participation aux Journées du Patrimoine, le service communication de la Mairie de Bouloc vous propose de découvrir « Bouloc au fil de l'eau ». Fidèle au thème de cette édition « Patrimoine Culturel – Patrimoine Naturel » proposé par le Ministère de la Culture et de la Communication, il vous sera proposé de découvrir l'histoire du lavoir et des fontaines du village. Un départ groupé sera proposé à 15 h 00 devant l'église avant de cheminer à la découverte des endroits stratégiques d'une époque où l'eau courante n'existait pas encore...

De 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00, la visite de l'église sera possible. Découvrez cet édifice datant du XVI<sup>e</sup> siècle avec son retable du XVII<sup>e</sup> siècle. Un chef d'œuvre en bois sculpté, peint et doré, situé dans le chœur, classé Monument Historique depuis 1933. Tout comme le maître autel, le retable est concerné par une opération de rénovation en lien avec la Fondation du Patrimoine (voir par ailleurs). Guide de visite disponible à l'entrée.





## Un marché le dimanche à Bouloc : lancement le 5 octobre !

Votre nouveau rendez-vous, tous les dimanches sur l'Esplanade de Verdun de 8 h 00 à 13 h 00



Ce projet longuement mûri au cours de la campagne municipale est un axe important pour la revitalisation de l'Esplanade de Verdun, lieu emblématique de notre village. Des axes forts en terme de dimension sociale, d'animation et de développement économique.

Ce projet a été traité en collaboration avec nos commerçants sédentaires mais aussi avec les habitants et notamment ceux de la place. Le marché est un trait culturel fort de notre société, et en cela peut devenir un vecteur important d'animations, de rencontres, d'échanges, de lien social au sein du village. Chacun doit participer à la réussite de ce marché : commerçants, habitants et élus.

L'équipe municipale a travaillé sur plusieurs points :

- au recrutement des commerçants ambulants en démarchant sur les marchés parfois assez loin de notre canton, en passant des annonces sur le web via des sites de professionnels.
- sur tout l'aspect réglementaire qui sera validé lors du prochain conseil municipal de septembre.

- sur les actions de communications et informations du lancement de ce marché, prévues au niveau du village et aux alentours ainsi qu'aux sorties des écoles.

**Aujourd'hui 15 marchands, en plus des commerces sur place devraient être présents le 5 octobre. Ils nous proposeront une gamme très large de produits :** Fruits de mer de l'étang de Thau, Fromage, Jus de fruits, Fruits et légumes, Plats cuisinés (2), Olives-tapenade-fruits secs, Cannelés, Gâteaux à la broche faits sur place (Spécialité des Pyrénées), Thé, Café, Plantes, Fleurs, Accessoires et aliments pour animaux, Vêtements.

Pour accompagner cette inauguration, la présence d'une mini ferme permettra à tous les enfants de rentrer en contact avec les différents animaux en les approchant et les touchant. Venez donc nombreux le 5 octobre et tous les dimanches suivants pour partager un grand moment de convivialité lié au marché. Des animations périodiques sont également prévues.



## Un nouveau Monument aux Morts

A l'occasion du centenaire de la guerre de 1914, la Municipalité s'apprête à inaugurer un nouveau Monument aux Morts...

**L**e projet de nouveau Monument aux Morts qui aboutira à une inauguration le 11 novembre prochain est le fruit d'une consultation lancée dès le début du mandat. Ce projet s'inscrit avec la volonté de créer un espace mémoriel sur la commune.

Les associations d'anciens combattants et l'association de Recherches Historiques ont été consultées. Le CAUE a également livré ses conclusions pour trouver le lieu le plus adéquat et le type de monument vers lequel s'orienter. Le jardin situé devant la Mairie a été retenu pour accueillir ce nouveau monument. Trois artistes ont été sollicités pour proposer une œuvre originale et c'est Christian André-Acquier, un sculpteur de Montauban, qui a été retenu. Rendez-vous le 11 novembre...

## L'hommage aux Résistants Lotois et à la famille Komornik

Mercredi 20 août 2014 se sont tenues deux cérémonies en souvenir de l'Histoire locale...



**D**epuis 2002, le 20 août, se déroule chaque été une cérémonie commémorative sur la route de Fronton, à la mémoire de résistants Lotois tués par l'occupant nazi. Une cérémonie s'est ainsi déroulée devant la stèle dédiée à Rémy Cure, Charles Destruel, Edouard Marsaud et Philippe Poirier. La soixantaine de personnes présentes s'est ensuite dirigée vers la Mairie de Bouloc où un départ en cortège les a emmenées jusqu'à l'Esplanade de Verdun, sur la place du village. C'est à cet endroit que, devant une maison située à côté de

la boulangerie, une plaque commémorative a été dévoilée en juillet 2010 pour se souvenir de la famille Komornik. En 1942, cette famille de Boulocains Juifs avait été arrêtée dans cette maison. Tous les membres de cette famille ont effectué un bref séjour au camp de Noé, puis ont été transférés à Drancy et déportés à Auschwitz le 4 septembre 1942 par le convoi n° 28. Max avait 15 ans, Susi 19 ans, la maman Régine 48 ans et le papa Hersch 49 ans. Les commémorations du 20 août sont chaque année un douloureux souvenir, pas si lointain.





## Plantons des haies champêtres

**V**ous souhaitez aménager votre jardin de manière écologique, planter une haie champêtre sur votre terrain avec des arbres ou des arbustes de pays ? Depuis près de 20 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autun mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages en Haute-Garonne. Grâce à son programme de plantation, elle accompagne les particuliers et les communes du département dans leur projet de plantation et d'aménagement. Vous pouvez faire appel à l'association pour qu'elle vous aide à élaborer votre projet de plantation. Grâce au soutien du Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'association propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets, d'alignements d'arbres... Elle apporte tous les conseils techniques de plantation pour un aménagement écologique des jardins : choix des essences locales, accueil de la biodiversité, insertion paysagère, préparation et travail du sol, paillage biodégradable. Un suivi des plantations est réalisé sur deux années.

L'association organise des réunions d'information sur les essences locales et les techniques de plantation. Lors de ces réunions, vous pourrez aborder votre projet avec les techniciens de l'association et prendre rendez-vous pour une visite sur votre terrain si votre projet dépasse 100 plants. La commune de Boulouc s'est proposée pour une réunion d'information de façon à « Réussir son projet de plantation » le samedi 20 septembre à 9h30 salle du Lauragais de la Maison des Associations de Boulouc.



## État civil

### NAISSANCES

- Raffaël NARS ROCA – 27/05/2014
- Maëlia DELANOE – 28/05/2014
- Rafael BRICKA – 30/05/2014
- Alice BONED – 03/06/2014
- Noa PECH – 12/06/2014
- Simon BOUSSUGE – 15/06/2014
- Giulia FRESNES – 16/06/2014
- Robin LEGRAND – 16/06/2014
- Adèle PECHAMBERT – 03/07/2014
- Sacha ROY – 10/07/2014
- Hugo JOLIFF – 11/07/2014
- Ethan WASSON – 11/07/2014
- Giovany ZIGLER – 13/07/2014
- Romane LABOURDETTE LEIRO – 17/07/2014
- Noélie BONFILS BOYER – 18/07/2014
- Alba MORATO – 20/07/2014
- Maïlan SAORINE – 01/08/2014
- Rudy HOFFMANN – 12/08/2014

### MARIAGE

- Quentin CAILLARD et Marine ADOUE – 05/07/2014
- Jean CASTEL et Aurore GUADAGNA – 05/07/2014
- Arnaud CHARPANTIER et Sandrine GOBERT – 12/07/2014
- Mickaël DELBREIL et Bénédicte LARUE – 12/07/2014
- Maxime LAGARDE et Sylvie TORRE – 19/07/2014
- Mickaël GIAVARINI et Anaïs TERRANCLE – 26/07/2014
- Jonathan VICENTE et Sophie REVEILLOU – 02/08/2014
- Hervé VELASCO et Karen IPINAZAR – 02/08/2014
- Franck SOURNIA et Nicole NOVAIS – 30/08/2014

### DÉCÈS

- Louis CAVARO (né SIDOBRE) à 90 ans – (25/06/2014)
- Laurence LAPEYRE (née TABARDEL) à 93 ans (14/07/2014)
- Michal SITEK à 32 ans (17/07/2014)
- Gilles BOUISSOU à 60 ans (06/08/2014)
- Robert CAPPELLETO à 75 ans (16/08/2014)

## Bibliothèque



**Titre :** Les sept vies du Marquis

**Auteur :** Jacques Ravenne

**Editeur :** Fleuve Editions

*Roman adulte*

La renommée de Sade n'est plus à faire... mais que connaît-on vraiment de sa vie ? Il était avant tout un esprit engagé, humaniste et même... amoureux fou. À l'occasion du bicentenaire de sa mort, en 2014, Jacques Ravenne a décidé de lui rendre hommage en publiant le roman de sa vie, beaucoup plus riche et complexe qu'on ne l'imagine parfois.

« Ce n'est pas ma façon de penser qui a fait mon malheur, mais celle des autres », Marquis de Sade



## PHARMACIES DE GARDE

### SEPTEMBRE

*Dimanche 7 septembre 2014*

**Grande pharmacie d'Aucamville à Aucamville**  
125 route de Fronton – 05 61 37 03 30

*Dimanche 14 septembre 2014*

**Pharmacie de Buffebiau à Castelginest**  
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

*Dimanche 21 septembre 2014*

**Pharmacie de la Fontaine à Montberon**  
Rue de la Fontaine – 05 61 74 44 55

*Dimanche 28 Septembre 2014*

**Pharmacie des Arts à Aucamville**  
83 route de Fronton – 05 61 70 26 15

### OCTOBRE

*Dimanche 5 octobre 2014*

**Pharmacie Centrale à Launaguat**  
1 avenue des Nobles – 05 61 74 04 57

*Dimanche 12 octobre 2014*

**Pharmacie du XV à Pechbonnieu**  
21 route de Bessières – 05 61 09 88 48

*Dimanche 19 octobre 2014*

**Pharmacie du Barry à Gratentour**  
Centre commercial du Barry – 05 61 82 37 64

*Dimanche 26 octobre 2014*

**Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse**  
3 route de l'Hers – 05 61 82 03 82

### NOVEMBRE

*Samedi 1er novembre 2014*

**Pharmacie Gauche à Saint-Jory**  
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27

*Dimanche 2 novembre 2014*

**Pharmacie Ghedin à Labastide Saint-Sernin**  
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93

*Dimanche 9 novembre 2014*

**Pharmacie Glandor à Cepet**  
168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86

*Mardi 11 novembre 2014*

**Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban**  
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

*Dimanche 16 novembre 2014*

**Pharmacie Centrale à Bruguères**  
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

*Dimanche 23 novembre 2014*

**Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban**  
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89

*Dimanche 30 novembre 2014*

**Pharmacie de la Gravette à Gagnac sur Garonne**  
14 place de la République – 05 61 35 92 88

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.

## Un beau Forum des Associations

Le désormais traditionnel Forum des Associations s'est déroulé le samedi 6 septembre dernier au complexe sportif de Bouloc. Près d'une soixantaine d'associations locales ou voisines tenaient un stand pour présenter leurs activités, répondre aux questions et procéder aux premières inscriptions. Le soir venu, un repas moules-frites très convivial a ensuite réuni plus de 120 convives...



## Bouloc a récompensé ses sportifs !

La commission « sport loisirs culture communication » organisait également la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants. L'occasion de mettre à l'honneur ceux qui ont brillé par leur performance ou encore leur dévouement.



**BOULOC LES NOUVELLES**  
Édité par la Mairie de Bouloc  
communication@mairie-bouloc.fr  
www.mairie-bouloc.fr  
05 62 79 94 94

**Directrice de la publication :**  
Ghislaine CABESSUT

**Responsable de la publication :**  
Nicolas LE CHEVILLER (Service  
communication – vie associative)

**Création, réalisation  
et impression :**  
Evoluprint à Bruguères